

## Réponse du ministère aux renseignements demandés par le comité

**Comité:** Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires  
**Étude:** Budget supplémentaire des dépenses (A)  
**Date:** 7 juin 2022

### Contexte:

Le 7 juin dernier, le président du Conseil du Trésor et les hauts fonctionnaires du SCT ont comparu devant le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires relativement au budget supplémentaire des dépenses (A). Lors de la comparution, le ministre a reçu une demande de renseignements complémentaires ayant trait à la demande de financement de 191,6 millions de dollars en vue de compenser le transfert à la province de Terre-Neuve-et-Labrador, notamment en ce qui concerne les bénéfices nets du projet de pétrole extracôtier Hibernia, et la façon dont ce transfert permet au gouvernement canadien de préserver l'environnement et d'assurer la carboneutralité.

### Response:

**[Remarque : le Service des finances répondra à la question, puisque cela concerne les bénéfices nets du projet Hibernia]**

- Le 28 juillet 2021, l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, a écrit au premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) en déclarant que le gouvernement du Canada s'engagerait, sous réserve de l'approbation du Parlement, à transférer annuellement à T.-N.-L. des montants équivalents aux revenus nets annuels du Canada provenant des ententes sur la participation aux bénéfices nets (PBN) et sur la participation accessoire aux bénéfices nets (PABN). Cet engagement a été réitéré par le premier ministre dans une annonce faite le même jour. Les 191,6 millions de dollars représentent le revenu annuel net de la PBN et de la PABN que le Canada a reçu pour l'année civile 2021.
- En 2020, Terre-Neuve-et-Labrador a pris un engagement formel d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
- Plus récemment, et plus particulièrement en ce qui a trait au secteur extracôtier, l'honorable Jonathan Wilkinson, ministre des Ressources naturelles du Canada, et son homologue provincial, l'honorable Andrew Parsons, ont annoncé conjointement leur intention de faciliter la transition

vers une économie propre et de créer des emplois durables en modernisant et en élargissant le mandat du régime énergétique extracôtier Canada–Terre-Neuve-et-Labrador. Les deux gouvernements se sont engagés à accélérer l'élimination de subventions pour les combustibles fossiles, y compris pour le secteur de l'énergie extracôtier.

- Les deux gouvernements ont convenu de travailler en vue de moderniser l'Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE) qui élargirait son mandat afin d'y ajouter le règlement sur le développement de l'énergie renouvelable extracôtière dans les zones extracôtières Canada–Terre-Neuve-et-Labrador, telle que l'énergie éolienne et l'hydrogène propre dans ces zones. La modernisation de l'OCTNLHE correspond aux engagements des deux gouvernements de diversifier leurs économies et elle comprend une intention d'aller de l'avant en renommant l'Office pour qu'il s'appelle dorénavant l'Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador de l'énergie extracôtière (OCTNLEE) pour refléter son nouveau mandat.
- Alors que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador continue de tirer profit de sa stratégie pour assurer une croissance économique et la création d'emplois, il est déterminé à prendre les mesures indiquées dans son plan d'action provincial sur les changements climatiques, faire avancer l'électrification et l'innovation, et mettre en œuvre son plan sur l'énergie renouvelable pour faciliter davantage la transition vers plus de sources d'énergie renouvelable. Ces travaux sont en cours et ils continueront d'être éclairés par les commentaires du grand public, des dirigeants d'entreprises et de l'industrie, des organisations de la société civile, des groupes autochtones et du Conseil consultatif sur la carboneutralité de Terre-Neuve-et-Labrador annoncé en décembre 2021.